



SCHWOBSHEIM INFO

FEVRIER 2023



Mairie de SCHWOBSHEIM—Tél : 03.88.85.32.91—Mail : mairie@schwobsheim.fr

BALAYAGE



Un balayage de la voirie a été effectué la semaine dernière, pour que notre village soit accueillant et propre à la sortie de l'hiver.

Ce balayage, avec le tracteur de Jean-Louis, a été un travail fastidieux : 7 heures à deux personnes pour venir à bout d'un volume conséquent de gravillons, terre, feuilles mortes... Malheureusement les mauvaises herbes, bien installées au bord du trottoir ont résisté...

La commune n'est pas disposée à mettre les moyens financiers pour un balayage régulier par une entreprise (700€ pour un passage dans le village !), alors **la participation de chacun est nécessaire**. (Rappel de l'article 32 du règlement sanitaire départemental qui indique que les propriétaires et occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer, dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des immeubles et de leurs abords).

Si vous ne pouvez ou ne voulez pas le faire, contactez la mairie et on recherchera une solution.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration à la propreté du village.

INFLUENZA AVIAIRE

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogènes a augmenté ces dernières semaines et notamment sur Strasbourg avec la découverte d'un cas sur une mouette à la fin janvier.

Cela signifie que si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez :

- ◆ **confiner vos volailles** ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ◆ **Exercer une surveillance quotidienne** de vos animaux, car ils sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.



Il est interdit, en tout temps et tous lieux, de ramasser des oiseaux sauvages vivants ou morts et de les transporter. Il est spécifiquement demandé de ne pas s'approcher ni nourrir les oiseaux sauvages.

Il est également rappelé que, pour éviter la diffusion du virus à d'autres oiseaux, l'ensemble du public doit éviter de fréquenter les zones humides (bords des étangs, des mares et des rivières) où stationnent les oiseaux sauvages, y compris en leur absence, du fait de la possible présence de virus dans les fientes et les sols souillés.

Toute mortalité d'oiseaux sauvages doit être signalé à l'antenne départementale de l'Office Français de la biodiversité au 06.07.69.91.31 ou sd67@ofb.gouv.fr

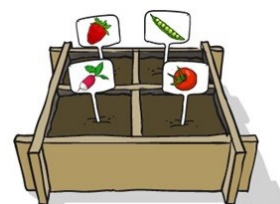
Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>

JARDIN DE L'ECOLE

Trois carrés de jardin, situés derrière l'école, sont disponibles et mis à disposition gratuitement (bon terreau, eau à proximité).

Quelqu'un est-il intéressé par l'un de ces carrés pour y planter fruits, légumes ou fleurs ?

S'adresser à la mairie pour plus de renseignements.



SMICTOM : ELSASS PUTZ

Le traditionnel Osterputz du SMICTOM s'associe à la CeA (Collectivité Européenne d'Alsace) pour donner un nouveau nom à l'opération de nettoyage annuel : L'opération Elsass Putz est née.

Rendez-vous le **vendredi 7 avril à 8h30** devant la salle des fêtes de la commune pour un nettoyage des abords du village. N'oubliez pas vos bottes, vos gants et votre bonne humeur, le reste sera fourni !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES



C'est déjà le moment de penser aux inscriptions du périscolaire de Richtolsheim, dont dépend notre commune, pour la rentrée 2023-2024. Alors ne tardez pas, et déposez votre dossier au 6 rue Principale 67390 RICHTOLSHEIM.

Téléphone et renseignements : 03.88.57.63.74—peri.richtolsheim@agf67.fr

Vous venez d'emménager dans la commune ou votre enfant sera en âge d'être scolarisé à la prochaine rentrée scolaire de septembre ? La période des inscriptions à l'école se déroulera en mairie **au cours du mois d'avril**. N'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent par un mail à mairie@schwobsheim.fr et nous vous transmettrons le dossier dans les meilleurs délais.

MANIFESTATIONS PREVUES

- 19 mars Apéritif et vente de pâtisserie pour le carême
Salle des fêtes à partir de 10h30
- 15 avril Vente de vêtements seconde main St Vincent de Paul
Cercle St Georges—Marckolsheim
- 11 juin Marché aux Puces *organisé par le Comité des Fêtes*
- 16 juin Fête de la Musique *organisée par la Chorale*



AIDE A L'ACHAT D'UN VELO



La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim propose une aide pour l'achat d'un vélo. Elle peut être de 75 € si le vélo, neuf ou d'occasion est acheté chez un revendeur situé sur le territoire des 4 communautés de communes (Com. Com. Du Ried de Marckolsheim, de Sélestat, de la Vallée de Villé ou du Val d'Argent), sinon elle sera de 50 € si le vélo est acheté chez un revendeur en-dehors de ce périmètre.

Tous les vélos sont concernés, adulte ou enfant, neuf ou occasion, classique ou électrique, pour une seule dotation par foyer fiscal. Il faut bien sûr être une personne physique résidant dans l'une des 18 communes de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim !

N'hésitez pas à passer en mairie pour retirer un dossier de demande de participation.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée le jeudi 9 mars, ainsi que du 3 au 7 avril 2023. En cas de besoin, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.81.25.51.07.

